



---

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE LUNDI 26 MAI 2025, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL.

**Les membres suivants sont présents :**

- M<sup>mes</sup>      Jessy Béland, représentante du personnel professionnel  
             Kathleen Bouchard, représentante du personnel enseignant  
             Josiane Vigneault, représentante du personnel de soutien  
             Kim Beauregard-Lepage, membre parent représentante du district 4  
             Nadine Gauthier, membre parent représentante un autre district  
             Manon Beaudoin, membre de la communauté ayant une expertise en ressource humaines (TEAMS)  
             Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement
- MM.      Daniel Forest, membre représentant le milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires  
             Ghislain Roberge, président et membre parent représentant un autre district  
             Charles Légaré-Lapointe, membre représentant le milieu communautaire, sportif et culturel

**Sont absentes :**

- M<sup>mes</sup>      Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles  
             Jade Bouchard, membre de la communauté 18 à 35 ans  
             Karen Campagna, membre représentant l'Association des directions d'écoles

**Sont également présents :**

- M.        Yves Dubé, directeur général par intérim  
M.        Éric Belzil, directeur des ressources financières  
Me        Manon Fortier, secrétaire générale

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

**1.1. Ouverture de la séance ;**

Le président, monsieur Ghislain Roberge, déclare la séance ouverte à 19h01.

**1.2. Présences et vérification du quorum**

Après vérification, Me Manon Fortier indique que le quorum est atteint.

**2. POINTS COURANTS**

**2.1 Période de questions du public**

Il n'y a aucune question publique donc aucune question.

**2.2 Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.



2.3 Présentation et adoption de l’ordre du jour

Monsieur Ghislain Roberge, président, procède à la lecture de l’ordre du jour.

| N° | Sujet                                                                      |
|----|----------------------------------------------------------------------------|
| 1. | Ouverture de la rencontre                                                  |
|    | 1.1 Ouverture de la séance                                                 |
|    | 1.2 Présences et vérification du quorum                                    |
|    |                                                                            |
| 2. | Points courants                                                            |
|    | 2.1 Période de questions du public                                         |
|    | 2.2 Correspondance                                                         |
|    | 2.3 Présentation et adoption de l’ordre du jour                            |
|    | 2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2025    |
|    | 2.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 avril 2025  |
|    | 2.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2025 |
|    |                                                                            |
| 3. | Résolutions du 26 mai 2025                                                 |
|    | 3.1 Politique du transport scolaire                                        |
|    | 3.2 Actes d’établissements /Plan triennal/ Liste des établissements        |
|    | 3.3 Tirage au profit du sport étudiant                                     |
|    | 3.4 Comité d’éthique et de déontologie                                     |
|    |                                                                            |
| 4. | Points d’informations                                                      |
|    | 4,1 Orientation 2025-2026                                                  |
|    | 4.2 Postes au conseil d’administration                                     |
|    |                                                                            |
| 5. | Levée de la séance                                                         |
|    |                                                                            |

Résolution  
CA-25-012

Adoption de l’ordre  
du jour de la séance  
extraordinaire

*Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu que  
l’ordre du jour de la séance ordinaire du 26 mai 2025 soit accepté tel  
quel.*

Adopté

2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2025 ;

Monsieur Ghislain Roberge demande s’il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 28 janvier 2025. Aucune modification n’est demandée.

Résolution  
CA-25-013

Adoption du procès-  
verbal de la séance  
ordinaire du 28  
janvier

*Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu  
d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2025  
tel que présenté.*

Adopté

2.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 avril 2025 ;

Monsieur Ghislain Roberge demande s’il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 9 avril 2025. Aucune modification n’est demandée.

**Résolution  
CA-25-014**

Adoption du procès-  
verbal de la séance  
extraordinaire du 8  
avril 2025

*Il est proposé par madame Kim Beauregard-Lepage et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 avril 2025 tel que présenté.*

**Adopté**

**2.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2025 ;**

Monsieur Ghislain Roberge demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 15 avril 2025. Aucune modification n'est demandée.

**Résolution  
CA-24-015**

Adoption du procès-  
verbal de la séance  
extraordinaire du 15  
avril 2025

*Il est proposé par madame Nadine Gauthier et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2025 tel que présenté.*

**Adopté**

**3. RÉOLUTIONS DU 26 MAI 2025**

**3.1 Politique du transport scolaire**

Monsieur Éric Belzil, directeur des ressources financières et du transport, explique la modification demandée par le Protecteur régional de l'élève à la suite d'une plainte déposée auprès de lui.

**Résolution  
CA-25-016**

Politique du  
transport scolaire

*ATTENDU une décision du Protecteur régional de l'élève demandant la modification proposée à la Politique du transport scolaire, document de gestion 900,201 ;*

*ATTENDU que le document de gestion no 900,201 « Politique du transport scolaire » a fait l'objet des consultations suivantes :*

- *Comité consultatif de transport le 13 mai 2025, par courriel ;*
- *Table de gestion des directions de services le 12 mai 2025 ;*
- *Comité consultatif de gestion le 13 mai 2025 par courriel ;*

*ATTENDU que ledit document a été présenté au Conseil d'administration ce jour ;*

*Il est proposé par madame Jessy Béland d'adopter le document de gestion no 900,201 « Politique du transport scolaire » tel que présenté.*

*Il est également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 900,201 « Politique du transport scolaire » et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.*

**Adopté**

### 3.2 Actes d'établissement / Plan triennal / Liste des établissements

Monsieur Yves Dubé, directeur général par intérim, explique les documents déposés au conseil pour adoption.

#### Résolution CA-25-017

Actes  
d'établissements/Pla  
n triennal/Liste des  
établissements

*Il est proposé par monsieur Daniel Forest et unanimement résolu d'adopter les documents de gestion suivants :*

- 100,000 « Actes d'établissements des écoles et des centres, année scolaire 2025-2026 » tel que déposé ;
- 100,005 « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, année scolaire 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 » tel que déposé ;
- 100,003 « La liste des écoles et des centres" année scolaire 2025-2026 » tel que déposé.

*Il est également résolu que lesdits documents fassent partie de la présente résolution et soient conservés comme :*

- Document de gestion 100,000 « Actes d'établissements des écoles et des centres, année scolaire 2025-2026 » ;
- Document de gestion 100,005 « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, année scolaire 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 » ;
- Document de gestion 100,003 « Liste des écoles et des Centres 2025-2026 ».

**Adopté**

### 3.3 Tirage au profit du sport étudiant

Monsieur Éric Belzil, directeur des services des finances et du transport, explique que le conseil d'administration doit adopter une résolution pour qu'une demande puisse être faite à la Régie des alcools des courses et des jeux concernant une demande de permis au profit du sport étudiant.

#### Résolution CA-25-018

Tirage au profit du  
sport étudiant

*Attendu que la Cité étudiante Polyno désire organiser un tirage au profit du Sport étudiant Phénix-Hécla Québec du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi ;*

*Attendu que les prix attribués s'élèvent à environ 5 300 \$ ;*

*Attendu que le tirage aura lieu le 1 mai 2026 ;*

*Il est proposé par madame Nadine Gauthier et résolu d'autoriser madame Louisa Gobeil, animatrice de vie étudiante, à agir en tant que représentante pour la demande de licence de systèmes de loterie à la Régie des alcools, des courses et des jeux et toute démarche administrative qui s'y rapporte.*

**Adopté**

### 3.4 Comité d'éthique et de déontologie

Me Manon Fortier explique la demande du Comité d'éthique et de déontologie régional.

#### Résolution

#### CA-25-019

Comité d'éthique et  
de déontologie

*ATTENDU l'entrée en vigueur, en 2022, du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone (ci-après le « Règlement ») ;*

*ATTENDU qu'un Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (ci-après le « Comité ») a été constitué en vertu du Règlement;*

*ATTENDU que le Comité est investi, conformément au Règlement, du pouvoir de procéder à des enquêtes en matière d'éthique et de déontologie à l'encontre d'un membre du conseil d'administration à la suite d'une dénonciation ;*

*ATTENDU que, dans l'exercice de ses fonctions d'enquête, le Comité peut, avec l'autorisation du conseil d'administration, recourir à un ou plusieurs experts pour l'assister ;*

*ATTENDU que le recours à un tel expert doit être approuvé par le conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi ;*

*ATTENDU que le Comité dispose d'un délai de 15 jours pour répondre à une demande ou traiter un dossier ;*

*ATTENDU qu'il peut s'avérer difficile de convoquer une réunion du conseil d'administration dans ce délai afin d'autoriser le recours à un expert ;*

*IL est proposé par madame Nadine Gauthier que le Secrétariat général du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi soit autorisé à approuver, pour un montant maximal de 9 999 \$, le recours à un expert requis par le Comité dans le cadre d'une enquête menée en vertu du Règlement ;*

*Qu'il soit également résolu que le Secrétariat général du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi présente une reddition de compte de cette dépense à la première séance du conseil d'administration suivant ladite autorisation.*

**Adopté**



#### 4, POINTS D'INFORMATIONS

##### 4.1 Orientation 2025-2026

Le directeur général par intérim, monsieur Yves Dubé, explique les principales orientations pour l'année 2025-2026. La principale pratique sera l'application de la G.A.R. (Gestion axée sur les résultats) et un plan de travail triennal.

##### 4.2 Postes au conseil d'administration

Me Fortier explique qu'une seule candidature par poste a été déposée pour le personnel de soutien et professionnel ainsi que les deux postes provenant de la communauté. Pour les postes membres parents, la prochaine rencontre du Comité de parents sera le 9 juin prochain. À la rencontre du conseil d'administration du 25 juin 2025, nous pourrions officialiser le tout.

#### 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

##### Résolution CA-25-020

Levée de la  
séance

*Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et unanimement  
résolu de procéder à la levée de la séance.*

*La séance se termine à 20h02.*

**Adopté**

---

Monsieur Ghislain Roberge  
Président du Conseil d'administration

---

M<sup>e</sup> Manon Fortier  
Secrétaire générale